Le risque inondation / Rupture de digue

La commune du Soler est surtout concernée par la TÊT, le Castelnou et la Basse ainsi que les différents ruisseaux qui s'écoulent sur le territoire.

Inondations rapides :

- Le risque d'inondation au Soler est principalement de type torrentiel, c'est à dire une montée brutale des eaux avec un débit important et un charriage de matériaux pouvant être conséquent.

- De fortes pluies exposent les ouvrages de canalisation à un risque de rupture pouvant entraîner une brutale montée des eaux.

Remontée de nappes phréatiques

Inondations lentes :

A l'issue de fortes précipitations, le phénomène de remontée de nappes phréatiques peut impacter certains secteurs du territoire communal. **Des ruissellements urbains peuvent également être observés lors de fortes pluies sur le territoire ainsi que des zones de stagnation d'eau.**

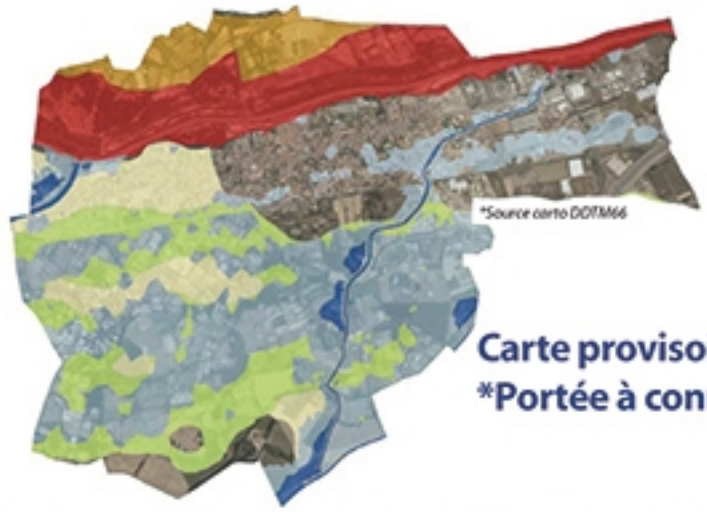

Plan Prévention Risque Inondation de la Têt
- Grand débit
- Complémentaire

Aleas Zones Inondables Connues
- Fort
- Modéré

Zones Inondables Complémentaires
- Hydrogéomorphologie active
- Hydrogéomorphologie potentielle
- Hors zone inondable connue

Carte provisoire ALÉAS INONDATIONS *Portée à connaissance Préfectoral

En cas d'inondation :

N° vert 0800 22 22 66

En fonction des débits et des hauteurs relevées sur nos cours d'eau, la ville du Soler organisera les mesures de prévention adaptées en étroite collaboration avec les services de la préfecture et les sapeurs-pompiers. En cas d'alerte, la commune du Soler sera immédiatement informée et déclenchera son propre système de surveillance. C'est le Plan Communal de Sauvegarde qui définira les mesures prévues par la ville pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

En cas d'inondation, l'alerte sera donnée au porte-voix, par porte à porte ou par sirène

A SAVOIR :

Le service prévision des crues de l'Etat en lien avec Météo-France surveille la Têt 24h/24

Les bons réflexes !

- Informez-vous
- Coupez l'électricité et le gaz
- Montez à pied dans les étages
- Écoutez la radio 101.6 ou 102.8 FM
- Respectez les consignes des autorités officielles

Le risque sismique

La terre qui tremble ! Un séisme est une fracturation brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol et, parfois, en surface se traduisant par des vibrations du sol transmises aux bâtiments.

La commune du Soler est située dans une zone " modérée " de sismicité.

Les dégâts observés sont fonction de l'amplitude, de la durée et de la fréquence des vibrations.

Plus d'informations en mairie ou sur le site www.planseisme.fr.

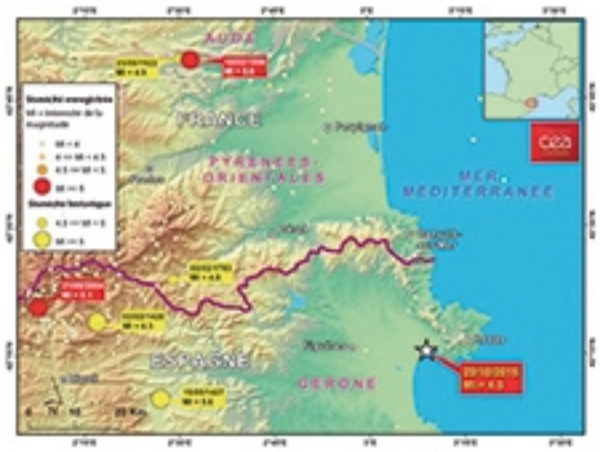

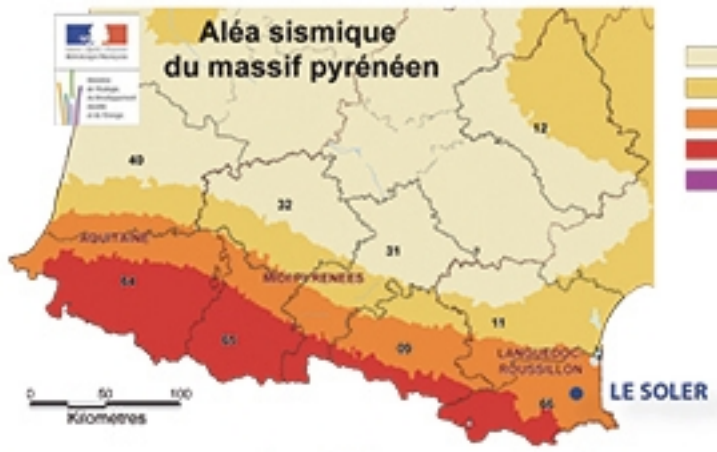

Aléa	Mouvement du sol
très faible	accélération < 0.7 m/s²
faible	0.7 m/s² ≤ accélération < 1.1 m/s²
modéré	1.1 m/s² ≤ accélération < 1.6 m/s²
moyen	1.6 m/s² ≤ accélération < 3.0 m/s²
fort	accélération ≥ 3.0 m/s²

A SAVOIR :

Une réglementation obligatoire et spécifique parasismique encadre toutes formes de constructions.

La commune du Soler est située au cœur de la plaine du Roussillon classée en zone modérée en terme de sismicité.

Depuis avril 2001, une station de surveillance a été mise en place sur le site communal du Serrat d'en Vaquer par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM).

En cas de séisme, l'alerte sera donnée au porte-voix, par porte à porte ou par sirène

Les bons réflexes !

- Informez-vous
- Éloignez-vous des bâtiments
- Abritez-vous sous un meuble solide
- Écoutez la radio 101.6 ou 102.8 FM
- Respectez les consignes des autorités officielles